

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 313

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 63

À la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« au premier alinéa »

les mots :

« à la première phrase du présent II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.